

Exercice d'interview, Samuel Jordan, La Liberté.

**« LES ARCHIVES NE SONT PAS LA CORBEILLE À PAPIER DE L'ETAT »**

«Saviez-vous que la fumée est bonne pour la préservation des livres», explique en plaisantant Hubert Foerster, tout en exhalant des volutes de cigare. Dans le bistro du coin. Comme pour démontrer d'emblée, par un rire tonitruant, qu'un archiviste n'est pas forcément un extraterrestre ennuyeux, mais un être comme les autres. Pour l'homme de lettres à la carrure de lutteur, ce mois d'avril a une saveur particulière. Dans quelques jours, il aura 65 ans et il remettra son poste d'archiviste cantonal à son successeur. L'occasion pour ce major, spécialiste en histoire cantonale et militaire, de dresser un bilan de quatre décennies passées dans les dédales des archives de l'Etat de Fribourg. Installé après la pause café dans son bureau «afin d'être imprégné de l'esprit du lieu», Hubert Foerster nous parle de son «royaume», de sa profession et de l'importance des archives pour la société.

**En 1802, le premier poste d'archiviste cantonal a été créé à Fribourg. Quel matricule portez-vous, Hubert Foerster?**

Je suis le numéro 15. Vous savez, les archivistes sont un peu à l'image des parchemins: ils sont faits pour durer. La preuve? J'ai 40 ans de métier et je suis toujours là avec mes 109 kilos... Le premier sur la liste s'appelait François Ufflegen, un patricien. J'ai pourtant une particularité : je suis le premier archiviste d'Etat alémanique. Cela peut paraître étonnant dans un canton bilingue.

**Certains de vos confrères vous comparent à un fonctionnaire ottoman...**

Avec le fez et les babouches ? (*Eclats de rires*). L'allusion vient certainement de ma moustache et peut-être de mes origines germaniques. Fonctionnaire ottoman? Je me comparerais plutôt à un «éclairé» du 18<sup>e</sup> siècle ou à un érudit du 19<sup>e</sup>.

**Si vous deviez présenter votre trajectoire professionnelle en quelques phrases?**

Elle se résume à une histoire de dates. Toutes symboliques, allez savoir pourquoi. Le 1<sup>er</sup> août 1968, j'ai été engagé comme adjoint archiviste. Cela tombait bien, c'était un jour férié... Le 1<sup>er</sup> avril 1998, j'ai été nommé archiviste cantonal. Heureusement, ce n'était pas une blague. Et le 1<sup>er</sup> mai prochain, fête du travail, je serai officiellement à la retraite...

**Après 40 ans passés dans les archives, comment se sent-on, Hubert Foerster?**

Je suis content d'avoir pu exercer une profession formidable, la seule qui me convenait. Mais pour être honnête, je suis aussi soulagé. Le métier devient trop technique, trop abstrait. On n'a plus le temps de s'occuper des clients et de créer des liens personnels. L'archiviste, grâce à sa connaissance des sources, devrait être un moteur de la recherche. Or, ce rôle n'a fait que de s'amenuiser au cours des dernières années. Mes travaux scientifiques? J'ai dû les mener sur mon temps libre.

### **Vous semblez un brin désabusé...**

Je ne suis pas désabusé, mais déçu. On n'accorde pas aux archives l'importance qu'elles méritent. Notre budget est trop limité. Nous tournons en sous-effectif, avec cinq postes. Alors que selon les standards, il en faudrait le double pour faire un travail optimal. De même, il n'y a jamais assez d'argent pour publier des recherches d'intérêt général.

### **À quoi attribuez-vous ce manque de reconnaissance et de moyens?**

Pour les politiques et le grand public, les archives ont la réputation d'être un amas de papiers jaunis et poussiéreux qui ne servent à rien. On les considère comme la corbeille à papier de l'Etat. Or c'est l'inverse: il n'y a rien de plus indispensable et de plus vivant que les archives.

### **Justement, en quoi les archives sont-elles indispensables?**

Elles sont la mémoire de la collectivité. Et qui n'a plus de mémoire meurt peu à peu. A travers les archives, c'est l'histoire des hommes et du système de vie qu'ils ont choisi que l'on préserve et que l'on transmet. J'irais même plus loin: les archives permettent de sauvegarder la sécurité du droit des citoyens. Sans archives, il n'y aurait plus de preuves de ce qui a été décidé dans le passé et le champ serait libre pour la dictature du plus fort.

### **Qui recourt au service des archives de l'Etat?**

Surtout des généalogistes amateurs. Mais aussi des historiens et des universitaires. En tout, nous recevons 3000 clients par année. S'il est une chose que je regrette, c'est que de moins en moins de citoyens consacrent du temps à des recherches sur l'histoire locale. Il est loin le temps des «régents» et des curés qui assiégeaient les salles de lecture.

### **Dans quelques jours, vous serez à la retraite, qu'est-ce qui va le plus vous manquer?**

Je regretterai «la paix des archives». Il y a dans ces dernières une dimension mystique qui me transporte. Les archives sont une cathédrale de l'esprit: une source inépuisable de savoir. Imaginez-vous ce que c'est que d'être assis sur plus de mille ans d'histoire.

### **Et mille ans d'histoire, qu'est-ce que cela représente quantitativement?**

Actuellement, les documents occupent dix kilomètres de rayonnages. Et 500 mètres viennent s'ajouter chaque année. Dans cinq ans, les locaux que nous occupons depuis 2004 seront déjà trop étroits. Nous disposons par exemple de 27 000 parchemins, dont le plus ancien remonte à l'an 927. Il s'agit de l'Acte de fondation de l'abbaye de Romainmôtier.

### **Parmi tous ces documents, avez-vous un préféré?**

Non, ils sont tous égaux, comme mes enfants. Un acte judiciaire du 16<sup>e</sup> siècle n'a pas plus de valeur qu'un rapport de police du 21<sup>e</sup> sur les accidents mortels. Et un registre foncier actuel n'est pas moins important qu'un ouvrage de cuisine du 18<sup>e</sup>. Tout dépend de l'usage que l'on en a.

**Si on vous permettait d'emporter un ouvrage des archives avec vous?**

Alors ce serait «La collection des lois pendant la Médiation». Mais comme j'ai déjà pu l'acquérir dans une brocante, ce ne sera pas nécessaire...

*© Sauf accord de l'auteur et de la direction du CRFJ, ces travaux, réalisés dans le cadre de la formation, ne sont pas destinés à la publication ni à la diffusion.*